

17/04/2025

Christine Verger,
Vice-présidente
de l'Institut Jacques Delors

BLOG
— POST

Où est donc passé le Parlement Européen ?



©Hassan Anayi on Unsplash

Le séisme politique créé en France par la condamnation en première instance de Marine le Pen et de ses coprévenus a bien pour origine le Parlement européen, et la situation des assistants parlementaires des députés européens.

Certains responsables politiques français et même certains journalistes soulignent qu'après tout, les assistants parlementaires sont destinés à « faire de la politique » avec leurs députés qui les emploient selon les priorités qui sont les leurs.

C'est méconnaître la spécificité de l'organisation des assistants au Parlement européen.

Depuis un règlement du Conseil de 2009, il existe deux catégories d'assistants : les « assistants parlementaires accrédités » qui sont rémunérés directement par les services du PE pour des tâches spécifiquement liées à l'activité européenne du député, ce budget ne pouvant être utilisé à d'autres fins, et les « assistants locaux » travaillant en général dans la circonscription du député, et bénéficiant d'un contrat de travail conformément au droit national.

La décision en première instance du Tribunal correctionnel de Paris ne concerne que la première catégorie des assistants accrédités, dont la rémunération par le PE et donc le budget de l'UE, aurait été détournée à des fins partisans et en connaissance de cause par les élus RN.

Cette précision reste largement absente des media. Une fois rappelée, revenons à l'objet de nos chroniques : Qu'est-il advenu du Parlement européen depuis son élection en juin 2024 ?

I • Un Parlement européen renouvelé depuis juin 2024

Il est utile de rappeler ici que ce Parlement est bien différent de ses prédécesseurs. Les rapports de force politiques ont évolué, l'ambiance a changé, le contexte international aussi. Pour autant, le Parlement, élu au scrutin proportionnel, n'est-il pas le reflet des tendances politiques à l'œuvre dans les États membres ?

Suite aux élections, le groupe Parti populaire européen (PPE-centre droit) est arrivé en tête, en augmentant le nombre de ses députés (de 176 lors de la précédente mandature à 188 aujourd'hui), il est suivi du groupe S&D (socialistes et socio-démocrates) qui régresse légèrement (139 à 136). Le groupe Renew (Centre) subit une forte déconvenue (102 à 75) et il en est relégué à la cinquième place.

L'alliance des intérêts entre le Fidesz, parti de Victor Orban qui a, rappelons-le, été exclu du PPE, et le Rassemblement National qui souhaitait s'écarter de l'AFD, parti de l'extrême droite allemande, a permis la constitution d'un nouveau groupe les « Patriotes pour l'Europe » (PFE). Il devient la troisième force politique du nouveau parlement avec 86 députés, suivi par le groupe des conservateurs et réformistes (ECR 80 députés), dominé par le parti de Giorgia Meloni, qui occupe la quatrième place. L'AFD et le PIS polonais, avec quelques autres, se sont regroupés dans le groupe de l'Europe des Nations Souveraines (ENS 25 députés).

En d'autres termes, le groupe PPE devient le groupe pivot de l'Assemblée alors que l'ensemble des groupes situés à droite (PPE, PFE, ENS, ECR) détiennent ensemble la majorité absolue. A l'inverse, la majorité « progressiste » d'antan qui frôlait la majorité absolue (S&D, Renew, Verts, le groupe de la gauche au parlement/GUE) n'existe plus.

II • Nouvelles alliances et glissement à droite

Il est encore trop tôt pour faire un bilan des premiers mois de la législature. Tout le second semestre 2024 a été occupé par la préparation de la mise en place de la nouvelle Commission qui a pris ses fonctions en décembre (élection de La Présidente en juillet, présentation du collège des commissaires en septembre, auditions des Commissaires désignés et élection du Collège en novembre). Pourtant, le processus des auditions a vite démontré le poids du PPE dans leur organisation. Il a en effet réussi à imposer les auditions des Vice-Présidents dans la dernière phase, en vue de fragiliser la future Vice-présidente désignée et issu des rangs de la gauche, Teresa Ribera (S&D), mais aussi de sécuriser le Vice-président Fitto issue des rangs du groupe ECR. Les jeux politiques l'ont clairement emporté sur d'autres considérations, même si le processus des auditions de confirmation reste un exercice de transparence inédit quant aux personnalités qui auront en charge l'exécutif européen.

On peut également s'interroger sur l'opportunité de délais aussi longs pour mettre en place les principales institutions européennes, alors que le temps s'accélère partout

dans le monde. Sans nuire au processus démocratique, un calendrier plus serré pourrait être envisagé à l'avenir.

Par ailleurs et selon tous les observateurs, l'ambiance a changé depuis quelques mois au Parlement européen. Le PPE est en situation de force, il peut choisir ses alliances, ce qui entraîne de l'imprévisibilité, de la frustration pour certains, de la conflictualité parfois. Sans compter les inévitables divisions internes à chacun des groupes, liées le plus souvent, comme de coutume, à des considérations nationales.

Le nouvel ordre des groupes politiques a aussi des conséquences sur l'organisation des travaux : définition de l'ordre du jour des sessions plénières, ordre des prises de parole en plénière, dans les commissions parlementaires, et à la Conférence des présidents des groupes. Le traditionnel « cordon sanitaire » continue néanmoins de s'appliquer à l'extrême droite, sauf pour le groupe ECR (ce qui était déjà le cas sous la précédente législature), qui dispose aujourd'hui de deux Vice-Présidents au Bureau du PE, et d'un questeur. La Présidente du Parlement européen Roberta Metsola a d'ailleurs été élue en 2024 avec 562 voix sur 705, y inclus les voix du groupe ECR.

Certes, la Présidente de la Commission a été élue par une majorité « pro européenne » réunissant les groupes PPE, S&D, Renew, Verts (401 voix favorables sur 705 en juillet). Le Collège des Commissaires pour sa part a été élu par 370 voix en décembre (le groupe des Verts n'ayant, à cette occasion, pas rejoint la majorité).

Les priorités législatives ont été établies conjointement entre ces groupes et la Présidente. Cette dernière avait fixé des lignes rouges dans la relation à l'extrême droite, traduites dans la formule « pro Ukraine, pro Europe, pro État de droit ».

Cette majorité devrait rester solide sur l'essentiel, surtout au vu de la situation géopolitique et économique qui met l'Europe et l'Union européenne face à des défis majeurs.

Sur le fond, les priorités de l'UE ont profondément changé par rapport à la dernière législature, très largement dominée par le Green Deal (Pacte Vert).

Aujourd'hui, les maîtres mots sont sécurité et compétitivité.

L'UE en tant que telle n'a guère de compétences en matière de sécurité et de défense, les débats sont menés et les décisions prises largement en dehors de l'UE, cette dernière disposant de leviers législatifs et budgétaires, certes significatifs mais néanmoins marginaux.

Cette situation ne saurait occulter tous les autres sujets, notamment ceux traités dans les rapports de Mario Draghi et d'Enrico Letta. Beaucoup sont et seront examinés par le PE, sur la base de propositions de la Commission : migration (directive retour), paquets « omnibus » d'allègement des réglementations, développement durable, innovation et recherche, et, bien sûr, le débat majeur sur les perspectives financières qui commencera au second semestre.

Plusieurs signaux d'un glissement à droite de l'hémicycle caractérisé par des alliances entre le PPE et l'extrême droite sont apparus : un des premiers fut l'adoption d'une résolution « Venezuela », reconnaissant la légitimité de M. Gonzales comme président du

Venezuela, votée par le PPE, les Patriotes et ECR, puis le vote d'un amendement de l'AFD par les mêmes, appelant à la construction de murs pour stopper les migrants et installer des camps de déportation hors UE.

Le débat en cours sur le programme LIFE par exemple, programme phare sur l'environnement doté de plus de 5 milliards d'euros pour la période 2021-2027, dont 15 millions d'euros pour les ONG, est révélateur : il s'en est fallu d'une voix pour que soit adoptée dans la commission de l'environnement une motion de rejet du programme de travail de LIFE. A cette aune, l'intégrité du Green Deal n'est pas assurée.

Autre exemple : si les députés ont adopté le 3 avril leur position sur l'état prévisionnel des dépenses et des recettes du Parlement pour 2026, un amendement visant à mettre en place un comité d'éthique pour renforcer la lutte contre la corruption, déposé par les groupes S&D, Renew et Verts, a été rejeté par les eurodéputés PPE, ECR, Patriotes et ENS (298 voix contre, 283 pour et 12 abstentions).

En revanche, le vote intervenu le 3 avril sur deux dossiers du paquet « Omnibus » a démontré une forte volonté de coopération entre les principaux groupes: après d'intenses négociations, les quatre groupes de la majorité européenne se sont mis d'accord pour parvenir à un compromis sur la proposition « stop the clock » visant à modifier les dates d'application de la directive sur les rapports de durabilité des entreprises et de la directive sur le devoir de diligence en matière de durabilité des entreprises.

Un autre test aura lieu prochainement sur le règlement EDIP sur le financement des industries de La Défense européenne, qui pourrait faire apparaître des clivages politiques et nationaux.

En bref des tensions, notamment dans certaines commissions parlementaires (pas toutes), un réel glissement à droite sur des dossiers spécifiques avec une perte d'influence de l'ancienne majorité progressiste qui doit lutter pied à pied pour trouver des compromis, mais aussi une volonté partagée entre les groupes de la majorité pro européenne de serrer les rangs face aux défis externes.

Les votes continueront de s'opérer au cas par cas, avec des clivages qui peuvent être tactiques, doctrinaux ou nationaux.

III • Perspectives et enjeux à venir

Le comportement futur du groupe et de la famille du PPE demeure, dans l'ensemble, incertain : certains courants internes restent très défavorables à des alliances avec l'extrême droite, comme dans le cas polonais ou lorsque le PPE a empêché certains de ses membres de s'aligner sur l'extrême droite pour ajouter des amendements au budget 2026 sur la migration et Gaza : la future coalition en Allemagne parce qu'elle réunit la CDU et le SPD peut également faire évoluer la stratégie de la délégation allemande du PPE. La CDU n'est ainsi plus dans l'opposition dans son pays et pourrait vouloir peser différemment au parlement européen. Quid de l'influence du puissant trio Weber, le président du groupe PPE au Pe/ Merz, le nouveau chancelier allemand/ Von der Leyen, la présidente de la Commission, y compris sur l'agenda de la Commission ?

Les groupes d'extrême droite connaissent, eux aussi, leurs divisions internes, notamment sur l'Ukraine, la Russie et les États Unis de Trump. Et les élections dans certains pays européens s'annoncent stratégiques (Pologne en mai par exemple).

La question des futures perspectives financières sera centrale dans les mois qui viennent, avec un Parlement qui pourrait s'opposer aux tentatives de la Commission de renationalisation de nombreux programmes européens. Les quatre groupes du Parlement européen se sont déjà mis d'accord le 10 avril sur des amendements de compromis appelant à une « augmentation significative » du budget pluriannuel, tout en s'opposant à la refonte du budget voulue, semble-t-il par la Commission. Le vote en plénière aura lieu le 7 mai, en amont de la proposition de la Commission prévue en juillet.

Tous ces sujets seront approfondis par notre Observatoire politique du PE d'ici l'été. Nous disposerons alors du recul d'une année.

Directeur de la publication: Sylvie Matelly • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • L'Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Version originale • © Notre Europe - Institut Jacques Delors

Institut Jacques Delors

Penser l'Europe • Thinking Europe • Europa Denken
18 rue de Londres 75009 Paris, France • www.delorsinstitute.eu
T +33 (0)1 44 58 97 97 • info@delorsinstitute.eu



Ce projet reçoit des financements du programme Citizens, Equality, Rights and Values Programme (CERV) de la Commission européenne sous le numéro Project 101194174 – IJD 2025.